

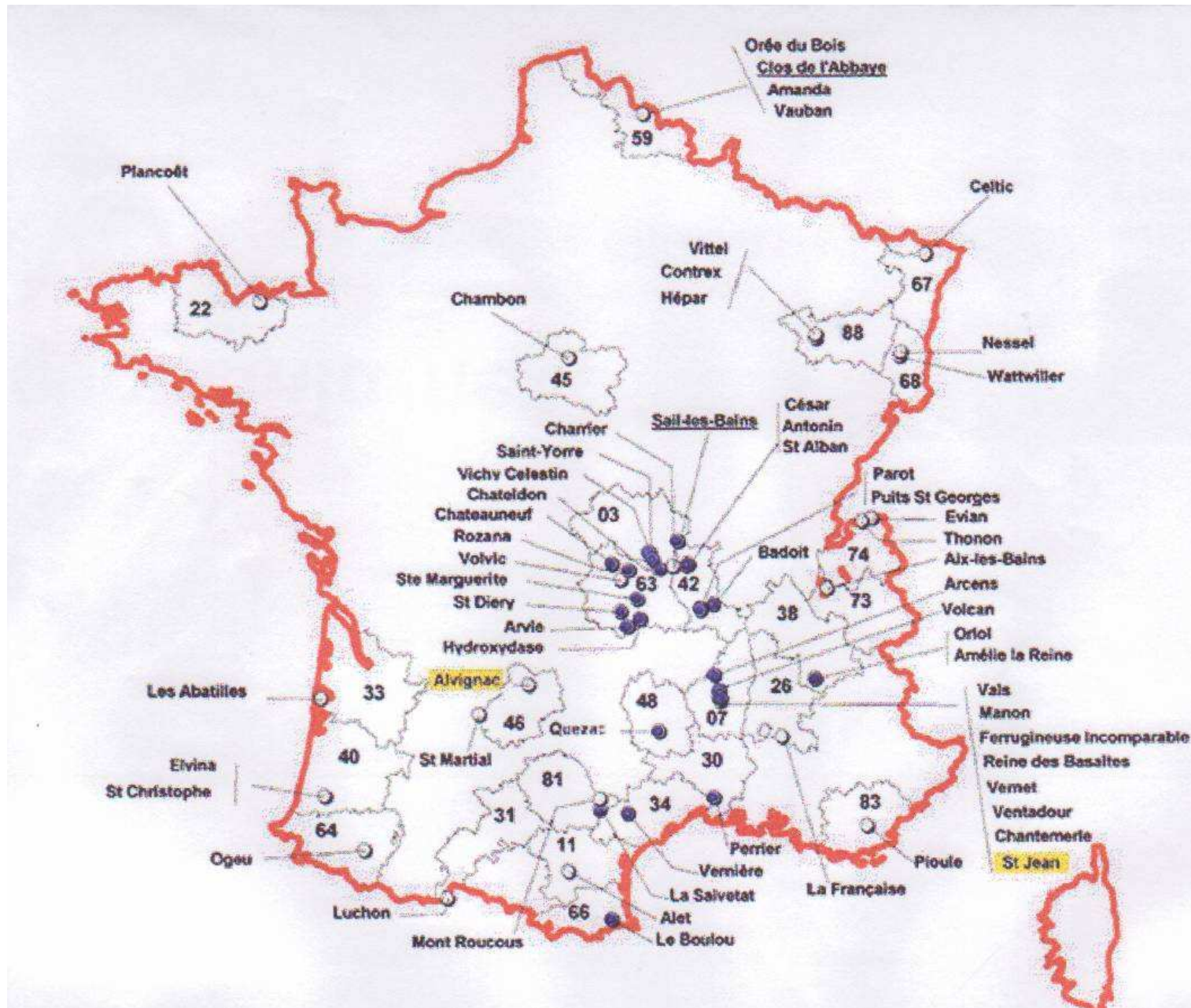
# Présentation et spécificités des eaux minérales

Bernard Blavoux

Professeur émérite à l'Université  
d'Avignon







# Les spécificités de l'eau minérale

Caractéristiques	Eau Eau du robinet	Eau Eau filtrée	Eau Eau de source	Eau Minérale Eau Minérale Naturelle
Origine	Multiple : lacs, rivières, nappes phréatiques...	Multiple : lacs, rivières, nappes phréatiques...	Souterraine	Souterraine
Protection naturelle	Non requise	Non requise	Obligatoire	Obligatoire
Traitement chimique	Traitement de potabilisation* (pour désinfection et réguler pour l'usage)	Filtration physique de certains polluants en fonction de l'âge et des caractéristiques de la conduite ; (filas, plebs, charbon et certains coagulants)	Aucun traitement de désinfection	Aucun traitement de désinfection
Composition minérale	Variable (Elle est connue par la composition au moment de la consommation)	Variable	Connue, Faible variable dans le temps	Obligatoirement statée dans la durée
Effet reconnu sur la santé				Effet favorable à la santé reconnu par l'Académie de Médecine. Divers propriétés de certains Eau Minérale Naturelle

\* La potabilisation de l'eau comprend des traitements physiques (décantation, filtration...), chimiques (floculation, ozonation, chloration...)

# Les spécificités de l'eau minérale

- [Tableau p.8 du livre blanc du CSEM]
- C'est donc une eau souterraine
- Sûre d'un point de vue bactériologique
- De composition originale et constante
- Issue d'un aquifère naturellement protégé de la pollution et dont le fonctionnement permet le contrôle permanent de la qualité et du débit
- C'est un produit du terroir
- Qui doit être livré au consommateur dans le même état qu'à la source
- Ne doit donc subir aucun traitement\* ni stérilisation
- En France c'est une eau dont les propriétés favorables à la santé ont été reconnues par l'Académie de Médecine\*\*
- *\* sauf élimination d'éléments instables comme le fer et le manganèse et tout récemment du fluor et de l'arsenic, éléments indésirables.*
- *\*\* référence qui n'est plus exigée dans la législation européenne des eaux minérales embouteillées depuis 1997*

# Protection de l'émergence

L'émergence est la zone où l'eau minérale est la plus vulnérable  
=> Traverse un environnement d'eaux banales superficielles

- 2 façons de procéder au captage :
  - Forage parfaitement étanche dans les premières dizaines de mètres
  - Captage de source, qui conserve l'eau minérale à sa pression d'origine, généralement supérieure à celle des eaux superficielles => non mélange
- Le débit est réglementé pour en assurer le renouvellement durable et une surveillance piézométrique est mise en place
- Autour du captage un périmètre sanitaire, propriété de l'exploitant, assure une protection immédiate



# Protection supplémentaire du gisement

- Protection rapprochée du gisement
  - Réglementation spécifique à l'eau minérale : périmètre de protection étendu
    - Déclaration d'intérêt public (DIP) prise par un décret en Conseil d'état
- Protection de l'impluvium
  - Projets de gestion durable des activités humaines et de l'impluvium développés et financés par les minéraliers
    - 1992 à Vittel-Contrexeville (Agrivair) et à Evian (APIEME)





# Un circuit naturellement à l'abri de la pollution

2 grands types de structures protègent l'eau souterraine :

- Aquifère captif sous une **couverture imperméable**
- **Important délai de transfert et de filtration** dans la zone non saturée et/ou dans un réseau de fissures jusqu'à grande profondeur

Le circuit type comporte :

- Une zone d'alimentation par les eaux de pluie : l'impluvium
- Une conduite de très grand volume à circulation très lente
- Une zone d'émergences rendues possibles par
  - La terminaison ou la faiblesse de la couverture imperméable
  - Une profonde entaille du relief
  - Une structure plissée et/ou une faille constituant un drain rapide pour la remontée de l'eau minérale